

# La brasserie Goudale pas vraiment «cool Raoul» avec une petite brasserie normande

L'entreprise arquoise a poursuivi en justice une petite brasserie normande qui vendait comme elle une bière baptisée Raoul. Le tribunal administratif de Lille vient de lui donner raison.



*La Raoul, aromatisée aux houblons des Flandres, est produite à la brasserie Goudale, à Arques.  
PHOTO Sébastien Jarry - VDNPQR*

*Par Thierry Saint-Maxin*

*Publié: 3 février 2023 à 17h14 Modifié: 4 février 2023 à 09h06*

« C'est comme si Goliath avait mis un coup de tête à David ». Anne-Charlotte Bertrand n'a toujours pas digéré la décision du [tribunal administratif de Lille](#). Le 27 janvier, l'instance nordiste a lourdement condamné la brasserie Les Deux Amants, située dans l'Eure. La raison ? Sa bière baptisée Raoul, en référence à une légende locale, porterait préjudice à la [brasserie Goudale](#) qui exploite un breuvage au nom similaire [La Raoul](#), en hommage au chanteur [Raoul de Godewarsvelde](#).



*La brasserie Les Deux Amants, en Normandie, baptise chacune de ses bières d'un prénom différent.  
PHOTO Brasserie Les Deux Amants*

Pour la responsable commerciale de la petite brasserie bio normande, dont la production atteint aujourd'hui 5 000 hectolitres par an, contre 2 millions pour la [brasserie Goudale](#), cette décision de justice est à la fois « *affligeante* » et lourde de conséquences : « *En plus d'être condamnés à verser 3 000 euros de dommages et intérêts, le tribunal nous interdit de commercialiser notre bière. Or, nous avons deux mois de stock, soit 5 000 litres déjà étiquetés, l'équivalent de 40 000 euros de chiffre d'affaires.* »

L'origine du conflit remonte à 2019. La brasserie Les Deux Amants a vu le jour quelques mois plus tôt. C'est alors qu'elle est contactée par l'avocat de la brasserie audomaroise : « *Il nous a expliqué qu'on avait des bières du même nom et nous proposait un arrangement à l'amiable* », se souvient Anne-Charlotte Bertrand.



*Chantal Ladesou est la marraine de la bière La Raoul. Elle était présente lors de l'inauguration des camions à l'effigie de l'artiste en 2019.*

Après avoir contacté une avocate spécialisée en droit des marques, la brasserie artisanale décide de se défendre : « *On pensait sincèrement avoir gain de cause. Le nom déposé par la brasserie Goudale à l'Institut national de la propriété industrielle « La Raoul de Godewaersvelde » n'est pas celui qu'elle utilise au quotidien. En termes de droits des marques, déposer un nom et en exploiter un autre, ça ne marche pas.* » Quand le dossier passe enfin devant la justice trois ans plus tard, la jeune femme se montre plutôt confiante.

« Nos deux noms pouvaient très bien coexister. Notre marque ne fait pas ombre à la Goudale.

Mais à la lecture du jugement vendredi dernier, c'est la douche froide : « *J'étais abasourdie. Nos deux noms pouvaient très bien coexister. Notre marque ne fait pas ombre à la Goudale. On vend nos bières dans un rayon de 200 km autour de la brasserie, essentiellement en Normandie et à Paris. On doit avoir deux ou trois points de vente dans le Nord, et encore, dans des caves à bières hyper-spécialisées.* »



*La Raoul, aromatisée aux houblons des Flandres, est produite à la brasserie Goudale, à Arques.*

Dans le milieu brassicole, ce jugement, qui risque de faire jurisprudence, fait grand bruit. Et l'affaire n'est peut-être pas terminée. « *Nous négocions avec la brasserie Goudale pour avoir l'autorisation d'écouler notre stock. Si elle refuse, on fera appel du jugement.* »

André Pecqueur, le patron de la brasserie Goudale, n'a pas répondu à nos sollicitations.